

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF AU RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL SUR LE SOUTIEN AUX COMMUNICATIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES

Mise en contexte

La Commission de la présidence du conseil a tenu le 16 septembre 2015 une séance de travail sur la Motion de la deuxième opposition demandant un soutien accru pour les commissions du conseil (Résolution CM14 0954). La Commission a déposé son rapport à la séance du conseil municipal du 26 octobre 2015. Le comité exécutif en fut saisi à sa séance du 11 novembre 2015.

La Commission a formulé deux recommandations. Dans ce qui suit, le comité exécutif apporte une réponse à chacune des recommandations émises par la Commission.

R-1

Que la Ville de Montréal revoie sa stratégie numérique de communication dans le but d'améliorer la diffusion des informations auprès de la population et d'offrir aux différents utilisateurs, dont les commissions permanentes, les plateformes permettant de rejoindre davantage les publics-cibles.

Réponse à R-1

Le comité exécutif est favorable à la recommandation voulant que la Ville de Montréal revoie sa stratégie numérique de communication dans le but d'améliorer la diffusion des informations auprès de la population et d'offrir aux différents utilisateurs, dont les commissions permanentes, les plateformes permettant de rejoindre davantage les publics-cibles.

Le comité exécutif mandate le Service des communications afin d'évaluer les plateformes numériques appropriées pouvant être mises à la disposition des commissions permanentes, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Ville de Montréal, de manière à favoriser la communication auprès des citoyens.

R-2

Que la Ville de Montréal, dans ses communications, tente de rejoindre davantage la diversité montréalaise.

Réponse à R-2

Le comité exécutif est favorable à la recommandation voulant que la Ville de Montréal tente de rejoindre davantage la diversité montréalaise dans ses communications.

Le comité exécutif mandate le Service des communications afin de :

- évaluer les moyens de communication appropriés permettant de mieux rejoindre la diversité montréalaise ;

- dresser l'inventaire des moyens de communications à sa disposition ;
- inclure la diversité montréalaise dans ses stratégies et opérations de communication ;
- mesurer la portée de ses actions de communications auprès des publics-cibles représentant la diversité montréalaise.

En conclusion

Le comité exécutif remercie les membres de la Commission de la présidence du conseil pour la qualité du rapport produit au sujet du soutien pour les commissions du conseil et pour la pertinence des recommandations découlant de leurs travaux.